

ABONNEMENT
Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10
On s'abonne :
 A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAYAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 1^{er} MARS

UN SIGNE

Le général Boulanger n'est pas mort. Il veut qu'on le sache bien. C'est pourquoi il vient d'en faire part aux électeurs de sept départements.

Il était candidat, dimanche, comme un simple Flourens, candidat malgré lui, bien entendu : on ne l'est jamais autrement, lorsqu'on est inéligible et qu'on désire seulement tâter le suffrage universel.

Mais le suffrage universel n'en a pas moins fait une manifestation dont, soyez-en sûr, se souviendra l'ancien ministre de la guerre.

Cinquante-cinq mille voix, une sur quinze environ, en un tour de main, après un désaveu, sans journaux, presque sans agents et sans bulletins : c'est un signe. Lequel ?

Voilà ce que cherche, nous dit-on, le gouvernement où M. Tirard prépondère.

M. Tirard n'est encore fixé que sur un point : c'est que ce signe est grave.

Aussi songe-t-il à relever le général Boulanger de son commandement, ayant la preuve qu'il a pour le moins encouragé ses amis, tout en les désavouant, à tenter l'aventure.

Et après ? Cela empêchera-t-il l'ancien ministre de retripatouiller, comme on dit à l'Académie, dans le suffrage universel ?

Un journaliste obscur, mais actif, a pu, en quelques jours, faire crier à cinquante-cinq mille voix :

C'est Boulange
 Qu'il nous faut !

Que ne pourra Boulange lui-même, quand il voudra ?

Son humble cornac, M. Georges Thiébaud, dit aujourd'hui dans un journal ses espérances, c'est à-dire celles du général Boulanger lui-même :

« Les renseignements recueillis autorisent à penser qu'aux élections générales le mouvement boulangiste serait formidable. Il réunirait forcément tous les courants hostiles à l'impuissance du Palais-Bourbon. Voyez donc ce que j'ai pu faire tout seul, inconnu, obscur, chétif, conquis par tous les journaux, et demandez-vous ce que cela serait le jour où des notabilités, des noms, des journaux et de l'argent se mettraient dans ce courant ! »

Peut-être M. Georges Thiébaud exagère-t-il ; mais il y a du vrai dans ce qu'il dit.

On en a assez des parlementaires, on demande un homme ; assez de discours, on demande des actes ; assez de politiciens, on demande un sabre.

La France a encore, aura longtemps, nous l'espérons, un faible pour le sabre, qui lui a taillé une si belle place dans le monde ; pour le sabre, qui a toujours inspiré tant de respect à tous les coquins qui l'ont tour à tour exploitée.

C'est là le signe que cherche le calamiteux Tirard, qui croit qu'une nation, comme les mollusques, peut vivre sans tête.

Les républicains ne le comprendront pas, et continueront à fatiguer la France de la République.

Tant mieux.

Et les monarchistes, et les princes ?

Ils ont le choix entre deux sortes d'abnégation : l'une, celle qu'ils ont pratiquée jusqu'ici, qui consiste à se déclarer, à tout propos, prêts à sacrifier la Monarchie à la République, si la République veut bien seulement ne pas brûler Paris, et ne fusiller personne.

C'est héroïque, mais d'un héroïsme peut-être par trop moderne.

Le peuple français, quelque progrès qu'il ait fait depuis cent ans, ne comprend guère encore que l'héroïsme du bon vieux temps.

L'autre abnégation, celle d'Henri IV, court au devant du danger pour montrer à la foule qui tremble, qu'il y a au milieu d'elle au moins un homme plus menaçant et plus fort que le danger.

Celle-là est comprise et admirée même

des imbéciles, dont le nombre, dit l'Écriture, est infini.

Le général Boulanger, qui a juré de séduire le nombre, joue les Henri IV, et la foule, qui gobe tout, surtout les sabres, le salue et le suit déjà.

Que serait-ce s'il avait le sang d'Henri IV dans les veines ?

« Les conservateurs, dit aujourd'hui M. Teste, s'adressent trop à la raison du pays et pas assez à son imagination. »

Et à son cœur donc ?
 JULES DELAHAYE.
 (Journal d'Indre-et-Loire.)

LA CANDIDATURE BOULANGER

Le National, à propos de la manière dont s'est posée la candidature du général Boulanger, pose au gouvernement les questions suivantes :

« I. — Est-il vrai que le gouvernement ait acquis la preuve que loin d'être en dehors de toutes ces manœuvres, le général Boulanger les favorise et s'y prête ? »

« II. — Est-il vrai que le comité Thiébaud, l'agence Thiébaud, pour mieux dire, a des sous-comités et des sous-agences fonctionnant dans tous les départements, dans le but que l'on sait, avec l'aveu du général Boulanger ? »

« III. — Est-il vrai que le gouvernement est en possession de la clef de la correspondance chiffrée ayant existé et existant encore entre le général Boulanger, M. Thiébaud et les différentes personnes qui font partie du comité Thiébaud ? »

« IV. — Est-il vrai que cette correspondance soit de la plus haute gravité ? »

« V. — Est-il vrai, enfin, que les ministres se soient longuement occupés, mardi matin, de cette affaire — bien que les comptes-rendus du conseil n'en parlent pas — et qu'ils aient ajourné la résolution que semblent leur commander les circonstances ? »

celui-là même dont Raoul lui parlait avec tant d'enthousiasme et de reconnaissance dans sa lettre de ce matin. — Elle voulait se lever pour aller à lui, mais ses forces, à peine revenues, ne le lui permirent pas ; elle voulut parler, la parole lui expira sur ses lèvres. Un flot de larmes, et des mots entrecoupés, voilà tout ce qu'elle put pour manifester sa reconnaissance.

— Surtout, pas d'émotions, pas de remerciements, dit M. de Kastow en s'efforçant de calmer, par la froideur de son ton, l'exaltation de la jeune fille. Songez que vous avez été malade, que vous l'êtes encore, et que je réponds de vous au docteur Petermann.

Elle leva timidement les yeux vers lui. Il souriait d'un sourire engageant et doux. Dans son regard, une tendresse paternelle ; dans sa voix, les accents qu'un père prendrait pour endormir un enfant malade.

— Pauvre petite, murmura-t-il en s'asseyant auprès d'elle. Moins forte contre la joie que contre la douleur ! Mais parlons de Raoul, reprit-il tout haut, maintenant que je le connais, et que nous ne sommes plus ennemis.

— Ah ! dit-elle tout bas avec un accent de reproche douloureux, si bas qu'il devina plutôt qu'il n'entendit, pourquoi me faire souvenir que vous n'êtes pas Français ?

— Oui, reprit-il en baissant la voix à son tour,

à vos yeux, je le sais, je porte la tache originelle. Mais, dites-moi, que puis-je faire pour vous aider à l'oublier ?

Giselle secoua mélancoliquement la tête.
 — Vous avez sauvé Raoul ! répondit-elle avec un soupir.

Ils se turent tous les deux. Dans ce profond silence, on aurait entendu les battements du cœur d'Heinrich.

— Écoutez, Giselle, dit-elle en se levant et en parlant comme un homme qui rassemble tout son courage, ce que je vais vous dire, vous pouvez l'entendre. Déjà, un jour, il y a six semaines de cela, vous étiez auprès de moi, tremblante, désolée... Égaré par le spectacle de votre douleur, j'ai osé vous révéler ce que j'aurais voulu me cacher à moi-même, au prix de mille souffrances. Mais vous n'écoutez pas... vous détournez la tête...

Giselle se cacha le visage dans ses mains.
 — Taisez-vous, taisez-vous, dit-il ; je ne dois pas vous entendre.

— Vous me comprenez donc enfin ! s'écria-t-il hors de lui.

— Ah ! si je vous ai compris ! Même avant cette heure où j'ai oublié toute fierté, pour aller implorer à genoux l'ennemi de mon pays, pour lui demander plus que ma vie, le salut de mon frère, même avant ce jour, ne connaissais-je pas

A LA CHAMBRE

Hier, à 5 heures, la Chambre, par 294 voix contre 240, a rétabli le crédit, supprimé par la Commission du budget, relatif à l'ambassade française auprès du Saint-Siège.

Le maintien de notre ambassadeur a donc été résolu à une majorité de 54 voix. Et si, les 294 voix favorables on déduit les 175 voix de la Droite, on trouve que 119 républicains seulement ont voté le rétablissement de crédit proposé par le ministère.

Cependant M. Flourens avait scrupuleusement évité d'offenser les libres-penseurs. Avec de nombreux ménagements de langage, il avait clairement démontré l'intérêt de la France à ne pas rompre ses relations avec le Saint-Siège à l'heure même où les nations hérétiques et schismatiques de l'Europe renouaient avec le Vatican des liens plus étroits que jamais. Laisant de ce côté le terrain religieux, il s'était cantonné sur le terrain diplomatique, pour faire appel au patriotisme de l'Assemblée.

Précautions inutiles. M. Camille Pelletan a apporté à la tribune tout le bagage oratoire des jacobins. Il s'est évertué à démontrer qu'entre l'Eglise et la République il n'y a pas de conciliation possible. Il a soutenu que les intérêts français ne doivent point prévaloir contre les passions de la Secte. Et, il faut bien le reconnaître, il n'a pas eu de peine à mettre la logique du côté de sa thèse.

La majorité des républicains lui a donné raison.

« L'anti-cléricisme n'est pas un article d'exportation », disait Gambetta en son patois de commis-voyageur. Nous sommes déjà loin de cette formule. Que voulez-vous ? la démocratie progresse.

Parlerai-je de M. Tirard ! En 1878, le pauvre homme avait déposé un amendement tendant à la suppression de l'ambassade française au Vatican. M. Camille Pelletan ayant pris soin de lui rappeler ce souvenir importun, il a balbutié la plus sottise des défenses.

37 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Institutrice à Berlin

Par M^{lle} Marie MARÉCHAL

Assise dans un grand fauteuil, qu'une main prévoyante avait fait placer dans l'embrasure de la fenêtre, comme un premier reposoir, Giselle promenait ses regards autour du salon, avec émotion et gratitude. Elle éprouvait alors ce bien-être ineffable de la convalescence, quand on se reprend avec une douceur infinie à cette vie qu'on a failli quitter, quand la terre paraît belle, la lumière douce, quand tout sourit et caresse autour de vous. Est-ce que jamais le soleil d'été lui avait paru aussi beau que ce pâle soleil de février ? Il dorait la cime des tilleuls dépouillés, et traversant la mouseline des rideaux, venait caresser son visage pâle et ses cheveux blonds. Leur masse opulente, réunie en tresse au sommet de sa tête, semblait presque un fardeau trop lourd pour sa faiblesse. Les yeux fermés, la tête renversée en arrière dans son fauteuil, elle songeait vaguement, lorsque le bruit de la porte, qui s'ouvrait avec précaution, la tira de sa rêverie.

Elle tressaillit ; une rougeur fugitive monta à ses joues. C'était le sauveur de son frère, c'était

vosre bouté pour la pauvre orpheline ? Ne savais-je pas que seul, dans cette maison inhospitalière, vous aviez pitié de l'enfant sans mère et sans asile ?

— Giselle ! Giselle ! répéta M. de Kastow, je puis donc espérer ?...

— Taisez-vous, dit-elle encore une fois, et d'une voix concentrée. N'entendez-vous pas là-bas ces cris, ces sanglots ? Ne voyez-vous pas ce sang qui coule, comme les ruisseaux sur les collines après l'orage ? Les chaumières incendiées, les champs dévastés, les ruines, les orphelins, c'est vous qui avez fait tout cela. A l'heure où nous sommes, Paris brûle peut-être sous les bombes et les ébous de votre roi !

Elle s'exaltait en parlant ; pour la première fois, les paroles jaillissaient en traits de feu de cette âme contenue. Heinrich la regardait avec admiration ; mais il sentait qu'elle était perdue pour lui. Il voulait faire un effort cependant.

— Giselle, reprit-il, la paix est signée depuis plusieurs jours déjà.

— Paris est rendu ! s'écria-t-elle en fondant en larmes. La paix est signée, mais à quel prix ? Répondez ! L'Alsace ? la Lorraine ?...

M. de Kastow se tut. — Giselle se laissa retomber dans son fauteuil.

— J'étais Lorraine, murmura-t-elle d'une voix douce comme une plainte, je suis deux fois Française !

S'il a jadis demandé la suppression de notre ambassadeur, c'était... pour faire plaisir à l'Italie!

Crispi inscrit ce humble aveu sur ses tablettes.

Ainsi, pour faire plaisir à nos bons amis les transalpins, M. Tirard proposait une mesure qu'il combat aujourd'hui comme contraire aux intérêts de la grande France. Dont acte.

NI AUTORITÉ, NI GOUVERNEMENT

Dans le *Matin*, M. Arène pousse cette exclamation plus philosophique qu'elle n'en a l'air :

« En province, on croit encore au gouvernement. C'est un vieux préjugé. On trouve des vieillards, dans les campagnes, pour qui un ministre, un préfet même, c'est quelque chose. »

Il ne faudrait pourtant pas s'y fier. A force d'y travailler, les républicains finiront par extirper les derniers restes de ce préjugé. Il ne s'écoulera probablement pas longtemps avant que le pays tout entier s'aperçoive que la République est simplement une lacune de gouvernement. Nous touchons à l'instant où la minorité qui le pense sera devenue majorité.

UN MINISTÈRE RÉPUBLICAIN

La *Justice* nous en fait ce piquant portrait :

« Le moins résigné peut accepter la mission de gouverner la France; il sait qu'il tombera dans trois, quatre ou six mois; mais il sait qu'on lui fera grâce jusque-là... Il aura été le chef d'une des premières nations du monde jusque-là : cela ne se refuse pas. »

Il accepte, il gouverne, il tâche de vivre. Il n'y réussit pas. Vivre pour lui, ce serait ressusciter; il était mort-né. Et l'on a, à la fois, l'instabilité ministérielle et la stérilité parlementaire... Accepter (provisoirement) un cabinet auquel personne ne croit; puis, le voyant prêt à tomber à chaque minute, lui tout abandonner, tant que cela est possible; puis, un beau matin (toujours par mégarde), le jeter par terre, ou plutôt ne pas l'empêcher de s'y jeter, c'est le plus absurde des régimes. »

Un bon fils

Ce spectacle du kronprinz mourant loin de son pays, loin des siens et en butte à toutes les intrigues qui entourent la mort d'un prince héritier, est navrant.

Ainsi, ce malheureux prince, accablé sous le poids de la maladie, se voyant et se sachant mourir, témoin tous les jours de la douleur de sa femme et de ses filles, qui sont obligées de la cacher sous un aspect presque joyeux, n'a pas assez de toutes ces tortures, il faut qu'il voie son fils, poussé par le chancelier, attendre avec anxiété cette couronne que son père ne portera jamais.

Nous ne pouvons comprendre cette atti-

tude du futur empereur d'Allemagne.

Elle prouve un cœur desséché, une ambition démesurée.

Certainement, quand ce jeune homme qui n'a dans le cœur aucun des sentiments généreux de la jeunesse sera sur le trône, on peut s'attendre à de graves et tristes choses.

L'homme qui sacrifie à son ambition son père mourant et sa mère dans la douleur, hésitera peu quand il s'agira de sacrifier des millions d'hommes!

Mais qu'il y songe, il sera bientôt seul. Les Moltke, les Bismarck disparaîtront.

Nous savons bien que le prince Guillaume a confiance en lui, mais c'est peut-être de la fatuité ou de l'outrecuidance.

Qu'il se rappelle que dans l'histoire tous les mauvais fils ont été mauvais et malheureux rois!

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 29 février.

Nos fonds d'Etat et principalement le 3 0/0 perpétuel conservent leur fermeté: le 3 0/0 gagne 0.25 à 82.40, le 4 1/2 0/0 est à 106.40.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,368. Dans ses deux dernières séances, le Conseil d'Administration a autorisé pour 8,805,936 francs de nouveaux prêts dont 5,803,401 francs en prêts fonciers. Les diverses obligations se sont de nouveau sensiblement améliorées et notamment celles qui laissent encore une marge importante pour le remboursement au pair. Les Bons de la Presse font 20 fr. 50. Les Bons à Lots se sont élevés à 129.

La Société Générale se maintient fermement à 453.75. A partir du 1^{er} mars, la Société ne paiera plus que 1/2 0/0 au lieu de 1 0/0 pour les dépôts et comptes de chèques.

La Compagnie d'assurances l'Aigle-Vie est dans une situation très prospère. Le bilan du dernier exercice accuse d'incessants progrès. Le compte des profits et pertes se solde par un excédent de 200,000 fr.

Les Bons d'épargne de l'Assurance Financière ont obtenu dans le public le grand succès prévu et la souscription sera close dans quelques jours. Ces Bons étant remboursables au quadruple ne peuvent manquer de faire une prime très importante puisque les Bons à Lots du Crédit Foncier remboursables au double seulement font déjà une prime de 29 fr.

Le Panama est en vive reprise à 260. L'assemblée des actionnaires a lieu demain et promet d'être intéressante.

Le marché des actions de nos chemins de fer est peu animé. Les obligations sont très soutenues.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LE GÉNÉRAL LACRETELLE

Aux Électeurs de Maine-et-Loire

Angers, 27 février 1888.

Messieurs et chers concitoyens, Dans l'élection du 26 février, vous m'avez appelé, par 62,000 suffrages, à la Chambre des députés. Je suis profondément touché de l'honneur que vous m'avez fait, et je tiens à vous adresser l'expression de ma gratitude. Le succès de ma candidature, dû à

venue maîtresse d'elle-même, mais je ne puis aimer l'ennemi de mon pays.

Plus tard, plus tard, répéta-t-il en s'accrochant à un dernier espoir, quand le souvenir de cette année terrible se sera affaibli dans toutes les âmes: dites, Giselle, me défendez-vous d'espérer dans un lointain avenir?

Giselle était debout, les yeux étincelants, et perdus cependant dans une vague contemplation.

Plus tard! dites-vous, murmura-t-elle. Ah! si ma patrie redevenait grande et glorieuse; si nos drapeaux, captifs aujourd'hui, rentreraient victorieux... Mais c'est un rêve! N'y songeons pas! A cette heure, parler de fiançailles lorsque la France agonise! Quelle alliance criminelle! Monsieur le comte, oseriez-vous célébrer une fête nuptiale sur la tombe de votre mère?

CHAPITRE XXIX

HEINRICH A ARNOLD.

15 février.

Arnold, je ne l'ai pas revue! Elle ne veut pas me permettre de régler son sort comme je l'avais espéré!

Rien n'est changé dans ma situation, a-t-elle dit en me tendant la main, avant de nous séparer; je compte un ami de plus et un ennemi de moins, voilà tout.

Elle veut remplir son engagement envers ma tante! Ma tante, que je chasserais de cet hôtel

l'union de toutes les nuances du parti conservateur, a été une nouvelle et imposante manifestation de vos sentiments politiques. J'en ai été d'autant plus heureux que j'y ai vu aussi un témoignage de sympathie pour l'Armée.

Votre confiance m'impose de grands devoirs. Vous pouvez compter sur l'énergie avec laquelle je défendrai les principes et les intérêts que vous m'avez donné mission de représenter.

Agréez, messieurs et chers concitoyens, avec tous mes remerciements, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Général LACRETELLE.

ELECTION LÉGISLATIVE DU 26 FÉVRIER

La commission chargée du recensement général des votes émis aux scrutins du 26 février, pour l'élection d'un député, se réunit à la Préfecture, aujourd'hui jeudi 4^{er} mars, à une heure de l'après-midi.

LES ÉLECTIONS DU CANTON DE LONGUÉ

Pour répondre à une demande qui nous est faite, nous donnons le résultat des élections de dimanche pour le canton de Longué, un des cantons qui se sont montrés les plus favorables au candidat Parisien.

COMMUNES	Inscrits	Volants	LACRETELLE	R. DAVID	BOULANGER
Blois,	309	240	174	45	21
Courléon,	126	100	59	21	20
Jumelles,	421	273	135	91	47
Lande-Chassies,	61	49	12	13	24
LONGUÉ,	1031	874	470	277	127
Mouliherne,	535	411	99	233	79
Saint-Philbert-du-Peuple,	264	215	132	32	51
Vernantes,	630	429	181	244	68
Vernoil-le-Fourrier,	524	420	117	228	75

La ville de Beaufort, sur 739 votants, a donné 348 voix au général Lacrevelle, 281 à M. David et 110 au général Boulanger.

UNE ERREUR. — Sous ce titre, on lit dans l'*Union de l'Ouest* :

Les premiers renseignements de détails donnés sur les scrutins du 26 février ne sont pas tous très exacts. Sur la foi d'un chiffre produit par un confrère, nous avons fait à la commune de Marans une réputation de judicieuse indifférence à l'égard du général Boulanger, qui ne lui appartient pas. Nous avons dit que Boulanger n'avait pas eu, à Marans, une seule voix. C'est une erreur, hélas!

Sur 457 votants de Marans, le général Lacrevelle a eu 153 voix, Boulanger 3, Robert David 4.

si elle ne m'avait prié avec instance de n'en rien faire! — Mon ami, quelle âme que celle de cette enfant! Je rougissais de moi en l'écoutant, de mon égoïsme, de ma passion, de mon oubli de tout ce qui n'est pas moi. Si c'est le catholicisme qui fait ces âmes fortes et tendres, je veux être catholique. Elle ne peut m'empêcher, puisque nos destinées en ce monde ne doivent avoir rien de commun, de vivre dans la même foi qu'elle, et de mourir dans la même espérance. En tout cas, Arnold, j'en fais ici le serment, il n'y aura jamais de comtesse de Kastow, et je mourrai sans héritier de mon nom.

HEINRICH.

CHAPITRE XXX

ARNOLD A HEINRICH

J'ai ta lettre! Je pars demain, heureux de pouvoir aller vers toi! Le roman de ta vie est fini, m'écris-tu. Qui sait? *Tout arrive*, comme l'a dit un Français qui ne manquait pas d'esprit.

FIN.

Grand Théâtre d'Angers.

Jeu 1^{er} mars.

Avec le concours de M. GALLOIS, fort ténor; M^{me} DELPRATO, forte chanteuse; M. AGOARD, basse chantante. Les *Huguenots*, grand opéra en 5 actes, musique de Meyerbeer.

D'après les explications qui nous sont envoyées de divers points du département, l'on se tromperait beaucoup si l'on supposait que les votes donnés à Boulanger, dans les campagnes, sont tous des votes de radicaux. Un correspondant nous écrit, entre autres :

« J'ai rencontré un grand nombre de braves gens, qui ne sont pas plus républicains que moi, tout disposés à voter pour Boulanger, puisque, me disaient-ils : « c'était un grand malheur qu'on ait renversé Boulanger, qu'il était tout à fait bon gens et que, si on l'avait laissé, il aurait sauvé la France; et puis, qu'il était bon pour la troupe. » Quand je leur ai demandé qui leur avait dit ces belles choses, ils avouaient que c'étaient les commis-voyageurs, les vagabonds qui viennent coucher dans les fermes et les bons petits journaux qu'ils ont dans leur poche. » Et quand je leur ai dit que Boulanger est l'ami de Clémenceau et qu'il veut faire la guerre, alors seulement ils m'ont dit : « Si c'est comme ça, je n'en voulons pas et je voterons pas pour lui. »

LA TEMPÉRATURE

Nous voici au 4^{er} mars et le thermomètre est à 6 degrés au-dessous de zéro. La bise est glaciale, le baromètre se tient haut et le bulletin météorologique de l'Observatoire ne fait point pressentir un changement atmosphérique.

A pareille époque, une telle température est exceptionnelle et cause bien des souffrances.

Par suite des neiges, les trois trains des chemins de fer de l'Etat qui devaient arriver dans la nuit d'hier à la gare Montparnasse ne sont pas arrivés.

On écrit de Chambéry :

« La circulation des trains entre la France et l'Italie par le tunnel du Mont-Cenis est interrompue. »

Cette interruption, survenant justement au moment où est arrivé à terme la prorogation du traité de commerce franco-italien, va causer de graves embarras. Des trains entiers de marchandises venant des deux pays sont arrêtés et ne pourront passer qu'après l'expiration du délai de prorogation. »

En Italie, la quantité de neige est énorme et a causé sur divers points de grands désastres. Une avalanche a écrasé trois maisons près Settimo, ensevelissant sept personnes. Cinq cadavres et une jeune fille vivante ont déjà été retirés. La circulation des voitures a été interrompue deux jours à Turin par suite des neiges continuelles. Une partie de la toiture de la gare des marchandises de la porte de Suze s'est écroulée hier ainsi que les toitures des gares de voyageurs de Pignerol, de Suze et de Torrepellico; il n'y a eu aucune victime.

A Arnoz, près d'Aoste, une avalanche a englouti une partie de la localité; on croit qu'il y a treize personnes ensevelies.

En Autriche, en Pologne et dans tout le centre de l'Europe, les amas de neiges entraînent des interruptions dans le service de toutes les lignes ferrées.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

A l'occasion des Fêtes de Pâques, la Compagnie des Chemins de fer d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera, du 22 Mars au 1^{er} Avril inclusivement, des billets de Paris à Madrid, en voitures de première classe, au prix de 200 francs, aller et retour compris, avec faculté d'arrêt en France: à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye; en Espagne: à tous les points du parcours.

Ces billets sont valables pendant 20 jours à partir de la date d'émission.

Les voyageurs auront la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express et Pyrénées-Express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 francs du prix des billets à tarif plein.

Très prochainement, nous donnerons **LA FIN D'UN ROMAN**, suite de **L'INSTITUTRICE A BERLIN**.

En attendant, l'*Écho Saumurois* publiera quelques petits feuilletons dus à la plume de M. ADRIEN HUBERT, l'un de nos collaborateurs et concitoyens.

RECENSEMENT DES PROPRIÉTÉS BÂTIES

Cédant sans doute à des nécessités budgétaires, la Chambre des députés a décidé qu'il serait procédé à une évaluation nouvelle de la valeur locative de la propriété bâtie. Pour assurer l'exécution de cette mesure, des contrôleurs munis d'instructions détaillées ont été expédiés dans toutes les directions.

A cela, rien à dire, la loi nouvelle l'ordonne.

Mais dans quel but l'administration a-t-elle cherché à mettre la lumière sous le boisseau ?

Ces contrôleurs se sont abouchés soit avec les répartiteurs, soit avec des délégués. Mais de quelle façon ? dans la plupart des communes, les répartiteurs, ignorant leurs droits ou n'étant pas prévenus de l'importance spéciale de leurs réponses, ont souscrit sans mot dire à l'état que les agents sont naturellement portés à grossir.

Qu'est-il résulté de cette manière de procéder ? Une évaluation absolument erronée et fort nuisible aux intérêts de la propriété bâtie.

La plus stricte équité exige que les contrôleurs soient accompagnés par le maire et par les répartiteurs : que chaque maison soit visitée et que son évaluation soit établie contradictoirement.

Au lieu de 8,60 pour 100 du revenu, nous allons payer 15 pour cent.

Les contribuables paieront le double de ce qu'ils paient aujourd'hui.

Après la propriété bâtie viendra la propriété non bâtie ; après les 40 millions de maisons viendront les 450 millions de parcelles non bâties.

C'est la logique du nouveau système financier.

LA FABRICATION FRANÇAISE

Afin de lutter contre l'invasion des produits étrangers et de permettre aux consommateurs de distinguer ceux-ci des produits français, un Comité s'est formé sous le patronage de la Chambre syndicale des fabricants de jouets français pour la création d'une marque de fabrique nationale. Cette marque ne pourra être apposée :

1° Sur toute boîte, sachet, coffret, seau, panier, plateau, meuble, carton, support, en un mot sur tout article de fabrication étrangère servant d'appui, d'enveloppe ou d'encartage à des articles de production française ou étrangère ;

2° Sur toute boîte, sachet, coffret, seau, panier, plateau, meuble, carton, support, en un mot sur tout article de fabrication française servant d'appui, d'enveloppe ou d'encartage à des articles de production étrangère, à moins que la valeur des articles étrangers soit inférieure au tiers de la valeur d'ensemble de l'objet.

C'est une excellente idée qu'à eue la Chambre syndicale des jouets français. Nous espérons bien que tous les industriels auxquels cet appel s'adresse tiendront à honneur de combattre l'invasion des produits allemands et de contribuer à la répression des fraudes qui portent un si grave préjudice à notre industrie nationale.

CHINON. — Un billet de banque sur un morceau de bœuf, cela paraît étrange au premier abord. Le cas vient de se présenter à Chinon.

M. Petit, boucher, avait remis à un de ses clients, le nommé Cordé, tonnelier, un panier contenant un morceau de bœuf.

Grande fut la stupéfaction de M. Cordé en trouvant collé sur le morceau un billet de 4,000 francs.

L'honorable tonnelier s'empressa de rapporter cette précieuse étiquette à son propriétaire qui le remercia chaleureusement.

TRISTE FIN. — Le corps de Pain, le soldat du 125^e de ligne mort en allant à l'incendie de Lessart, près Poitiers, a été transporté au domicile de ses parents qui habitent Niort, place Saint-Jean.

Lundi, ce malheureux a été enterré civilement.

CONCOURS DE POMPES A INCENDIE

À l'occasion de son concours régional, la ville de Nantes organise un grand concours de pompes à incendie, le dimanche 29 avril 1888, pour les sapeurs-pompiers des départements suivants : Charente, Charente-Inférieure,

Côtes-du-Nord, Deux-Sèvres, Finistère, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Morbihan, Orne, Sarthe, Vendée et Vienne.

FAITS DIVERS

Le colonel de Ricouart passait avant-hier soir à Lille la revue d'un bataillon du 43^e de ligne dans la caserne de la citadelle et exerçait les hommes au tir à blanc.

La 4^e compagnie était placée derrière la 3^e ; le commandement de « feu » venait d'être donné, quand un homme de la 3^e compagnie, le soldat Maëf, s'affaissa : il venait de recevoir une balle derrière l'oreille gauche.

Les officiers se précipitèrent près de lui et le firent conduire à l'hôpital où la balle fut extraite.

Parmi les officiers présents se trouvait le capitaine Pouban, atteint depuis quelques années d'une maladie de cœur ; son émotion fut telle en voyant tomber le soldat Maëf, qu'il s'affaissa pour ne plus se relever ; il venait de succomber à la suite de la rupture d'un anévrisme.

Le colonel de Ricouart fut chargé d'annoncer à M^{me} Pouban le malheur qui la frappait.

Le soldat Carré, auteur involontaire de ce drame, a tenté dans la soirée de se suicider.

SUR LA GLACE

Un incident, qui aurait pu avoir des conséquences très graves, vient d'arriver à Toul.

Au moment où toute la jeunesse de la ville patinait dans les fossés des remparts de la ville, M^{lle} Lauty, fille du général gouverneur de la place de Toul, conduite par un lieutenant qui lui donnait la main, arrivée à un endroit peut-être moins gelé ou plutôt qui a cédé sous le poids des patineurs, disparut, avec son cavalier, dans une profondeur d'eau d'environ deux mètres. Nombre d'officiers qui les suivaient s'enfoncèrent en même temps, n'ayant pu s'arrêter assez tôt, car ils étaient lancés à toute vitesse.

Tout le monde s'est alors précipité au secours de ces jeunes gens, dont quelques-uns avaient disparu. M^{lle} Lauty a fait trois ou quatre plongeon. La foule s'était portée en masse au lieu même de l'accident, les uns tendant leurs cannes, d'autres de petites perches, mais le nombre toujours croissant des sauveteurs fit de nouveau rompre la glace en maints endroits, et, à un moment donné, 28 personnes, parmi lesquelles le colonel du 44^e de ligne, se débattaient au milieu de l'eau, qui, heureusement, était moins profonde qu'à la place où s'étaient enfoncés les premiers. Après bien du mal, tous ces malheureux, complètement gelés, étaient retirés et sauvés.

M^{lle} Lauty a été ramenée chez son père par le général Hervé.

UN INCENDIE A DUBLIN

Des scènes terribles se sont produites lors d'un incendie qui a éclaté à Dublin dans la maison portant le n^o 23 de Coffe-Street.

Lorsque les pompiers sont arrivés sur le lieu du sinistre, ils y trouvèrent empalée sur la grille de la cour une femme qui avait sauté du quatrième étage de la maison incendiée.

Un homme nommé Mac Quirk gisait dans l'arrière-cour, les deux jambes brisées ; il avait également sauté du quatrième étage. Il a déclaré qu'une femme et deux jeunes filles logeaient sur le même palier que lui et auraient été surprises par le feu en plein sommeil.

Les huit logements de la maison étaient occupés et le bâtiment n'était plus qu'un vaste brasier quand les premiers secours sont arrivés. Les restes carbonisés de trois femmes ont été trouvés dans les décombres.

L'ÉTIQUETTE ANGLAISE

Quelques renseignements sur l'Étiquette anglaise, que nous empruntons au *Matin*, et qui, par ces temps d'anglomanie, pourront intéresser nos lecteurs :

« Le mot *sir* employé seul signifie monsieur ; mais lorsqu'il précède un nom, c'est un titre auquel ont droit seulement les bar-

onnets ou les membres de certains ordres de chevalerie.

« C'est donc à tort que la plupart des écrivains français gratifient du titre de *sir* tous les Anglais indistinctement.

« Ajoutons que le titre de *sir* ne s'emploie jamais avec le nom patronymique seulement. Il doit être toujours accompagné du nom ou des noms de baptême. C'est ainsi que l'on ne doit pas dire *sir Wolff*, mais *sir Henri-Drummond Wolff*. On peut, toutefois, en écrivant, se contenter des initiales des prénoms.

« Il en est de même du titre de *lord*, lorsqu'il s'agit d'un fils de pair qui ne siège pas à la Chambre haute, et auquel ce titre n'est donné que par courtoisie. On peut dire *lord Salisbury* en parlant du marquis de Salisbury, qui est pair d'Angleterre, mais on doit dire *lord Randolph Churchill*, et non *lord Churchill*, en parlant de l'ancien chancelier de l'Échiquier, qui ne fait pas partie de la Chambre haute et ne porte le titre de *lord* que par courtoisie, en sa qualité de fils cadet du feu duc de Marlborough et de frère du duc actuel.

« De même que c'est une hérésie de faire précéder du mot *sir* le nom de tout citoyen de la Grande-Bretagne, c'est une erreur de croire que toutes les épouses des innombrables *Smith* et *Robinson* qui peuplent le Royaume-Uni ont droit à la qualification de *lady*.

« *Lady* veut dire dame, comme *sir* signifie monsieur ; mais précédant un nom, ce mot devient un titre qui ne doit être donné qu'aux seules femmes de baronnets, ou aux femmes ou filles de lords.

« Dernière bizarrerie de l'étiquette anglaise : une *lady* ne perd pas ce titre, s'il lui appartient en propre, en épousant un roturier, et, dans ce cas, elle continuera, après son mariage, à porter son nom et son titre. »

Vient de paraître, en vente chez Germain et Grassin, éditeurs, rue Saint-Laud, Angers :

LES ÉLECTIONS ET LES REPRÉSENTANTS DE MAINE-ET-LOIRE, depuis 1789, par Guillaume Bodinier, conseiller général, secrétaire général de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts. In-8^o, 4 fr.

Reconnaissance oblige

Asnan (Nièvre), le 4 juillet 1887. — La reconnaissance m'oblige à vous remercier ; vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte m'ont parfaitement guéri des embarras gastriques et des douleurs névralgiques que j'éprouvais. Plusieurs de mes voisins s'en sont aussi très bien trouvés. (Sign. lég.) SAUTEREAU, instituteur.

A. M. Herzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

CONSEILS ET RECETTES.

GERÇURES DES LÈVRES

Les lèvres gerçées peuvent se guérir de la manière suivante :

On commence par les attendrir en les baignant dans de l'eau tiède ; on les essuie ensuite avec un linge bien doux et légèrement chauffé, puis on les recouvre d'une légère couche de pommade camphrée. Au bout d'une demi-heure environ, on essuie de nouveau les lèvres pour enlever cette pommade, puis on les enduit de glycérine.

Ce procédé a l'avantage de rendre les lèvres douces et rosées.

Les personnes qui sont susceptibles d'avoir les lèvres gerçées, doivent prendre la précaution, dès qu'il fait froid, de mettre de la glycérine sur leurs lèvres avant d'aller au dehors.

Dernières Nouvelles

LE TRAITÉ DE COMMERCE AVEC L'ITALIE

Rome, 29 février.

M. Crispi a télégraphié hier à Paris pour demander au gouvernement français s'il pouvait retarder l'application des tarifs généraux et attendre des contre-propositions. Le gouvernement français a répondu que c'était impossible.

On croit ici à une prorogation du traité actuel.

On télégraphie de Rome, 29 février :

« La guerre des tarifs avec la France est devenue inévitable.

« L'Opinion conseille au gouvernement d'appliquer à la France un traitement spécial aussi dur que possible aux provenances françaises. »

Ce journal ajoute que la France ne sera pas non plus sur un lit de roses après l'ouverture de la guerre des tarifs, et que son gouvernement et les Chambres seront plus accommodants lorsqu'ils verront le marché italien se pourvoir ailleurs.

LA SANTÉ DU KRONPRINZ

San-Remo, 29 février.

Le docteur Kussmaul, après avoir déclaré que le prince impérial n'avait aucun organe respiratoire attaqué, a cependant reconnu que la maladie avait fait d'énormes progrès et que le corps était intérieurement en complète décomposition.

Le docteur Bergmann a également annoncé cette nouvelle à la princesse impériale.

INCENDIE D'UN THÉÂTRE

On mande de New-York :

« Hier matin, à une heure, le feu a éclaté au théâtre de l'Union Square. On jouait une pièce intitulée la *Henriette*. En très peu de temps, le théâtre fut en ruines, mais heureusement qu'il était vide au moment du sinistre.

« Six pompiers ont été blessés par la chute du toit. »

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 1^{er} mars, 2 h. 05, soir.

Condamnation de M. Wilson

La dixième Chambre correctionnelle vient de rendre son jugement dans l'affaire des décorations. Le Tribunal, constatant que les inculpés ont fait trafic de décorations, en dépit de toute pudeur, condamne :

WILSON, à deux ans de prison pour escroquerie.

RIBAudeau, à huit mois de prison.

DUBREUIL, à quatre mois de prison.

M^{me} RATAZZI est acquittée.

La conférence internationale sur le régime des sucres va reprendre ses séances.

LONDRES. — La fièvre jaune ayant subitement éclaté à la Guyane, le ministre de la marine a dû suspendre le départ du convoi des condamnés, qui était en partance.

Alcools pour brûler

M. DOERNEL, — ÉPICERIE CENTRALE, — ayant obtenu de la Direction des Contributions Indirectes l'autorisation de dénaturer des alcools dans ses entrepôts, pourra livrer ce produit au titre de 95 degrés, et sans aucune odeur, au prix unique de 4 fr. 30 la bouteille d'environ un litre.

Théâtre de Saumur

TOURNÉES ARTISTIQUES DE FRANCE
M. Ch. MASSET, directeur. — M. LOUAR, administrateur-général.

LUNDI 5 Mars 1888,

REPRÉSENTATION PAR

M. et M^{me} MASSET-LARGILLIÈRE

L'ABBÉ CONSTANTIN

Comédie en 3 actes, en prose.
tirée du roman de M. Ludovic HALÉVY, par MM. Hector Crémieux et Pierre Decourcelle.

Distribution : M. MASSET, l'abbé. — M. LOUAR, Jean Reynaud. — M. TOURNIER, Paul de Laverdens. — M. MIRAL, de Larnac. — M. FLEURY, Bernard. — M^{me} MASSET-LARGILLIÈRE, M^{me} Scott. — M^{me} DARTY, M^{me} de Laverdens. — M^{me} SPINOY, Bettina. — M^{me} MARIE DEBREUIL, Pauline.

On commencera par :

L'HÉRITAGE D'YVETTE

Comédie en 1 acte et en prose, de M. Pierre Decourcelle.

Joués par M^l. Fleury, Tournier, M^{me} Darty et Marie Debreuil.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 h. 1/2.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

Études de M. V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 42, et de M. BOURDAIS, notaire à Gennes.

VENTE

DE Biens de Mineurs

Consistant en :

Un Morceau de Terre ET VIGNE

Sis commune de Trèves-Cunault, Indivis entre les mineurs GASNAULT.

L'ADJUDICATION aura lieu par le ministère de M. BOURDAIS, notaire à Gennes, le dimanche 18 mars 1888, en la salle de la mairie de Trèves-Cunault, à trois heures de l'après-midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement sur requête rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le seize février mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré, homologuant une délibération du conseil de famille des mineurs Gasnault, ci-après nommés, prise sous la présidence de M. le juge de paix de Gennes, le cinq février mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré ;

Aux requête, poursuite et diligence de M. Vincent Gasnault, ancien per-rayeur, demeurant à Trèves, commune de Trèves-Cunault ;

Agissant au nom et comme tuteur naturel et légal des mineurs Joséphine, Marie, Louis, Madeleine, Germain et Eugénie Gasnault, issus du mariage des sieur et dame Vincent Gasnault et Joséphine Lepay, leurs père et mère, décédés.

En présence ou en l'absence, après qu'il aura été dûment appelé, de M. Eugène Lecomte, cultivateur à Saint-Hilaire-Saint-Florent, pris en sa qualité de subrogé-tuteur desdits mineurs Gasnault,

Il sera, au jour, lieu et heure sus-indiqués, procédé par le ministère de M. BOURDAIS, notaire, commis à cet effet par le jugement sus-énoncé, à la vente aux enchères publiques, de l'immeuble ci-après.

DÉSIGNATION

Trente-huit ares cinquante centiares de terre et vigne, à la Pièce-des-Varennes, commune de Trèves-Cunault, n° 495 r, section C du cadastre, joignant au levant Brard, au couchant le chemin de Clâmes, au midi Girard.

Mise à prix : quatre cents francs, ci..... 400 fr.

S'adresser, pour renseignements :

1° A M. V. LE RAY, avoué à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 42, poursuivant la vente ;
2° A M. BOURDAIS, notaire à Gennes, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait rédigé par l'avoué soussigné conformément aux prescriptions du Code de procédure civile.

Saumur, le vingt-huit février mil huit cent quatre-vingt-huit.

V. LE RAY.

A VENDRE

A Saumur,

COFFRE-FORT

Système Haflner aîné.

S'adresser au bureau du journal.

Vente de Fonds de Commerce

Suivant acte passé devant M. GAGNAGE, notaire à Saumur, le 22 février 1888, enregistré, folio 111, case 3, à Saumur, par le Receveur qui a perçu 133 fr. 15 pour tous droits, M. CONSTANT-JULIEN CHALOT, marchand-boucher, demeurant à Saumur, rue du Portail-Louis, n° 6.

A vendu à M. JEAN - AUGUSTE BROUARD, boucher, et à M. MARIE COQUEREAU, sa femme, demeurant à Angers, rue Lyonnaise, n° 94.

Le fonds de commerce de marchand boucher qu'il exploite à Saumur, rue du Portail-Louis, n° 6, aux prix, charges et conditions stipulés audit acte.

Les oppositions sont valablement reçues chez M. et M. BROUARD, acquéreurs.

GAGNAGE.

A VENDRE

UNE

MAISON BOURGEOISE

Située au Pont-Fouchard,

Comprenant : salle à manger, cuisine, chambres à coucher, écurie, remise, caves voûtées, jardin bien planté, avec bassin.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Dacier, 28. (48)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

Située Basse-Île, à Saumur,

Comprenant : 4 pièces au rez-de-chaussée, 4 pièces au 1^{er} étage ; Jardin bien planté, et servitudes ; 2 hectares environ de boires poissonneuses.

S'adresser à M. GIRARD, expert-géomètre, rue Dacier, n° 28.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888,

UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M. AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

A LOUER DE SUITE

APPARTEMENT

De six pièces, au premier ou au second,

Route d'Angers, en face la gare.

A LOUER

Belle Cave en roc

S'adresser rue des Basses-Perrières, 24. (126)

A CÉDER

Pour entrer en jouissance de suite,

Un Matériel de Brasseur

TOUT INSTALLÉ

Ensemble : environ 7,000 bouteilles vides, cliquette, droit au bail, etc.,

Situé à Doué-la-Fontaine.

S'adresser à M. DOUSSAIN, syndic de faillite, à Saumur. (107)

A VENDRE

JUMENT âgée de 4 ans, s'attelle et se montant facilement. Robe noire.

S'adresser à M. REVEAU, château de Pécé.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Coteaux à 80 et 100 francs la barrique ;

Vin rouge nouveau à 80 fr. ;

Vin rouge supérieur à 100 francs ;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture Progressive et Industrie Agricole,

33^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE NOMBREUSES FIGURES

Franco à domicile, pour un an..... 6 fr.

— pour six mois.. 3 fr. 50

— pour trois mois. 2 fr. 50

Étranger (Union postale) 8 fr.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 15, rue de Tournon, à Paris.



Le Tord-Boyaux se trouve dans toutes les Pharmacies. — La Boîte, 75 c.

Offres et Demandes

ON demande à acheter objets d'art anciens, boîtes ornées de miniatures, pendules, candélabres et appliques en bronze doré, meubles ornés de cuivres, canapés et fauteuils en tapisserie et panneaux en tapisserie, tableaux décoratifs et portraits de femmes. Ecrire à M. DUCHÈNE, 20, rue Antoinette, Paris. (136)

ON DEMANDE à prendre un petit magasin ou un café achalandé. S'adresser au bureau du journal.

Une JEUNE DAME demande une place dans un magasin. S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande place, le mari comme jardinier, cocher ou garde, et la femme comme cuisinière ou femme de chambre. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme de 12 à 13 ans. Appointements de suite. S'adresser au bureau du journal.

Les pères et mères de famille qui désiraient faire donner à leurs enfants des Leçons particulières, français, arithmétique, harmonium, sont priés de s'adresser à M. ESCALÈRE, 19, rue du Portail-Louis, Saumur. (123)

UN GRAND SUCCÈS

Nos lecteurs connaissent sans aucun doute le grand succès obtenu par la Revue des Journaux et des Livres, la publication la plus curieuse et la plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, etc. Pas de politique.

La collection des trois premières années de la Revue des Journaux contient plus de MILLE Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains : elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts ; c'est, en un mot, un résumé de la production intellectuelle des trois dernières années. Elle contient, en outre, les romans complets suivants : SAPHO, par Alphonse Daudet ; CINQUANTE POUR CENT, par Henri Rochefort ; LES AVENTURES PRODIGEUSES DE TARTARIN DE TARASCON, par Alphonse Daudet ; NELLA, par Martial-Moulin ; la MORTE, d'Octave Feuillet. La quatrième année a commencé, le 1^{er} Novembre 1887, avec la publication, comme feuilleton, de L'ABBÉ CONSTANTIN, par Ludovic Halévy.

La Revue des Journaux et des Livres donne de nombreuses primes (livres ou bijoux). Chaque collection, solidement reliée en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 francs. L'abonnement : Trois mois, 4 fr. ; six mois, 7 fr. ; un an, 12 fr.

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, Administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX
ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS
ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

Maison RIVERAIN-COLLIN et Fils

Correspondants spéciaux des Chemins de fer d'Orléans et de l'Etat
BUREAU CENTRAL : rue Dacier, 41, à SAUMUR

ÉTABLISSEMENT D'UNE GRANDE ENTREPRISE

DÉMÉNAGEMENTS

PAR VOIE DE TERRE ET DE CHEMIN DE FER
AVEC
VOITURES CAPITONNÉES

Construites dans les meilleures conditions pour la conservation des Mobiliers qui seront confiés à cette entreprise.

LESSIVE-IRIS

LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.
Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

DENTS

SANS PALAIS NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR

Extraction, Aurification-Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 FÉVRIER.

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 % amortissable	82 15	82 40	Est	790	791 25	Obligations			Gaz parisien	619 50	617 50
3 % (nouveau)	85 05	85 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1260	1260	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	538 50	535	Est	359 50	359
4 1/2 % (nouveau)	106 40	106 40	Midi	1155	1153 75	— 1865, 4 %	524	524	Midi	400	399 25
Obligations du Trésor	511	513	Nord	1525	1523 75	— 1869, 3 %	409	408 25	Nord	407 50	407 50
Banque de France	3930	3930	Orléans	1338 75	1337 50	— 1871, 3 %	399	399 75	Orléans	401 25	401
Société Générale	452 75	453 75	Ouest	896 25	898 75	— 1875, 4 %	522	522 50	Ouest	400	398 50
Comptoir d'escompte	1037 50	1035	Compagnie parisienne du Gaz	1413 75	1415	— 1878, 4 %	521	522	Paris-Lyon-Méditerranée	400	397 50
Crédit Lyonnais	580	—	Canal de Suez	2113 75	2110	Bons de liquid. Ville de Paris	528	530	Paris-Bourbonnais	398 50	397 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1365	1368 75	C. gén. Transatlantique	517 50	517 50	Obligations communales 1879	486	485 75	Canal de Suez	398 50	398
Crédit mobilier	309	301 25	Russe 5 0/0 1870	93	93 75	Obligat. foncières 1879 3 %	487	487 80	Panama 6 0/0	325	322
Canal Intér.-Panama	280	257 50				Obligat. foncières 1 88 3 %	392 50	395			